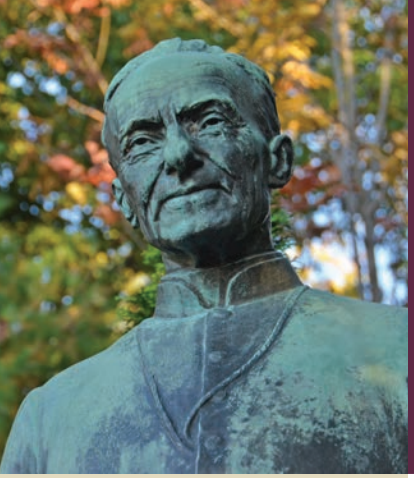

L'AMI DU FRÈRE ANDRÉ

Unis pour la promotion de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal !

Des occasions de rencontre

Journées de la culture
1er et 2 octobre 2016,
un 20e anniversaire mettant
à l'honneur la musique !
Chant choral, orgue et carillon

Pèlerinage annuel de la communauté italienne
Samedi 25 septembre

Grands rendez-vous annuels des Associés du frère André
Dimanches 2, 9, 16, 23 octobre
(sur invitation)

Jardins du chemin de la croix
Ouverts jusqu'au 10 octobre

Concerts d'orgue
La série *Intégrale de Bach* se poursuit tous les dimanches de l'automne (exception : samedi 24 septembre), basilique, 15 h 30

Deux concerts payants élaborés avec le *Festival Bach de Montréal* concluront la série :

20 novembre : *Les Variations Goldberg* par Luc Beauséjour, orgue et Gilles Cantagrel, animation

27 novembre : Concert final de la série par Jens Korndörfer, orgue

www.saint-joseph.org

L'ORATOIRE
Saint-Joseph du Mont-Royal

Nouveau départ pour le projet d'aménagement

Une aide financière totalisant près de 63 millions de dollars a été confirmée, le lundi 6 juin dernier, par les gouvernements du Canada et du Québec ainsi que par la Ville de Montréal pour la réalisation du vaste projet de restauration et d'aménagement de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal.

Le recteur de l'Oratoire, Père Claude Grou, c.s.c., a souligné que ce soutien financier « marque un nouveau départ pour la poursuite du projet » dont la première phase avait été complétée en 2009. Le coup d'envoi des travaux devrait être donné au cours du premier trimestre de l'année 2017.

Suite à la page 6 ▸

Marc Gilbert

La conférence de presse s'est conclue à l'extérieur par une photo de tous les partenaires engagés dans l'annonce de ce soutien financier majeur (de gauche à droite) : M. Denis Poirier, vice-recteur ; M. Denis Coderre, maire de Montréal ; M. Martin Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Montréal ; l'honorable Mélanie Joly, ministre du Patrimoine canadien ; Père Claude Grou, c.s.c., recteur de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal ; l'honorable Thomas J. Mulcair, député fédéral de la circonscription d'Outremont, chef du Nouveau Parti démocratique ; M. Carlos J. Leitão, ministre des Finances, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor ; Mme Hélène David, ministre responsable de l'Enseignement supérieur et députée d'Outremont ; Père Patrick Vézina, c.s.c., vice-recteur.

Une vision qui nous guide

Exprimer en quelques mots ce qu'est l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, n'est pas toujours facile. Quelle est sa place et quel est son rôle dans notre société et notre Église ? Nous nous sommes efforcés de résumer ce vers quoi l'on veut tendre, ce par quoi l'on veut se distinguer. L'énoncé de vision qui en résulte se définit ainsi : **Être, au cœur de la ville, le lieu d'accueil, de rencontre, de recueillement, où rayonne l'héritage de saint frère André.**

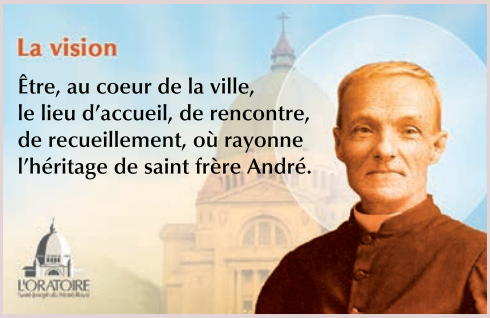

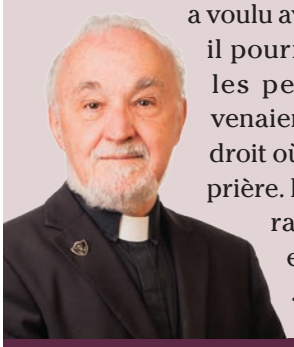

En 1904, saint frère André a voulu avoir un lieu où il pourrait accueillir les personnes qui venaient à lui et surtout leur offrir un endroit où ils pourraient se recueillir dans la prière. Des hommes et des femmes se sont rassemblés autour de lui et grâce à eux, le petit oratoire dédié à saint Joseph s'est bâti, pierre par pierre.

Que de chemin parcouru depuis ces humbles débuts ! Plus de cent ans ont passé et le modeste sanctuaire devenu une grande basilique se retrouve aujourd'hui au cœur d'une métropole. Dans une ville où des gens de toutes cultures, de toutes origines et de toutes religions se croisent, sans souvent se connaître, il existe un endroit où tous peuvent être accueillis, un lieu où la rencontre de l'autre et le recueillement deviennent possibles. Saint frère André nous a quittés il y aura bientôt 80 ans mais son héritage continue de rayonner et d'apporter lumière et paix à des millions de visiteurs.

Les aménagements qui verront bientôt le jour à l'Oratoire contribueront à mieux servir la mission et la vision du plus grand sanctuaire dédié à saint Joseph où vous êtes toujours les bienvenus.

Père Claude Grou, c.s.c.
Recteur

Ambassadeurs de saint frère André

Dès les débuts de l'Oratoire Saint-Joseph, le frère André s'est entouré d'un groupe d'amis qui ont pris une part active à ses projets. Ils ont partagé sa confiance en saint Joseph et sa foi en l'amour de Dieu. Leur nombre n'a jamais cessé d'augmenter. Ses amis ont été de véritables ambassadeurs pour promouvoir son œuvre.

Jules-Aimé Maucotel fut l'un des premiers amis du frère André. Il déploya beaucoup d'énergie et d'enthousiasme au développement de l'Oratoire Saint-Joseph. Sa rencontre avec le frère André lui avait redonné la santé et le goût de vivre. Il était prêt à tout pour honorer saint Joseph. Il a été le chef de file pour obtenir les permissions en vue de l'agrandissement de la première chapelle de l'Oratoire. Il fut en quelque sorte un fier ambassadeur chargé de la mission de promouvoir le projet du frère André. Quel était ce projet auquel rêvait le religieux ? Bâtir une maison de prière dédiée à saint Joseph, un lieu de compassion et de guérison, un lieu d'espérance et de paix. Par ce projet, le frère André souhaitait faire connaître et aimer saint Joseph.

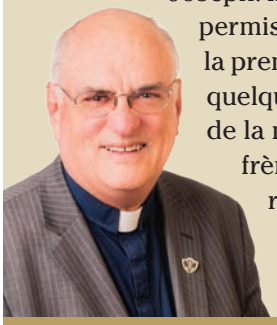

Le frère André affirmait à ses amis qu'une fois mort et rendu au ciel et plus proche du bon Dieu, il serait encore mieux placé pour les aider. La liste de ses amis continue toujours de s'allonger chaque année. Et parmi eux, plusieurs contribuent à le faire connaître et aimer. Un couple de Grands Associés de la paroisse Guardian Angels de Vancouver a fait don à leur église d'un magnifique vitrail illustrant l'Oratoire et son fondateur (photo). Grâce à eux, saint frère André veille sur les paroissiens ajoutant sa prière à celles des autres saints et des anges gardiens.

Amis de saint frère André, chacun à notre manière, devenons ambassadeurs de sa mission et de son message d'espérance.

Père Jean-Pierre Aumont, c.s.c.
Codirecteur des Associés du frère André

L'importance du don par testament

Je présentais récemment une conférence sur les différents types de dons planifiés et les avantages fiscaux qui s'y rattachent. J'ai pu constater que les gens continuent de penser que le don par testament à un organisme de bienfaisance tel l'Oratoire n'est accessible qu'aux personnes fortunées ou n'ayant aucun héritier. Une idée préconçue qui persiste bien qu'elle soit fausse.

À la fin de ma conférence, une auditrice, madame Lison, est venue me rencontrer et nous avons pu échanger en privé. Elle m'a confié que son testament datait de plusieurs années, avant même que son mari ne décède, il y a déjà huit ans. Puisque le seul héritier mentionné était son défunt mari, elle envisageait de refaire son testament.

En discutant, j'ai appris qu'elle était une Associée du frère André depuis de nombreuses années. Il y a trois ans, elle a rejoint le groupe des Grands Associés du frère André et l'an prochain, elle sera invitée pour la première fois au Cercle du recteur en tant que membre de cette catégorie de bienfaiteur.

Madame Lison voulait me remercier pour les explications fournies pendant ma conférence. Elle regrettait de ne pouvoir faire de don par testament à l'Oratoire, pensant n'être pas assez fortunée pour le faire. De plus, elle désirait avantager ses trois enfants et ses quatre petits-enfants.

Bien entendu, nous devons voir à ce que nos proches ne manquent de rien avant de penser à faire un don. Poursuivant notre échange, madame Lison me confie qu'elle visite l'Oratoire depuis son enfance et elle ajoute : « J'adore ce lieu d'une beauté et d'une richesse inestimables et l'accueil chaleureux qu'on y trouve. Je contribue pour aider à sa préservation pour les autres générations. »

Je lui explique qu'une importante partie du financement annuel de l'Oratoire

Saint-Joseph provient des dons par testament de bienfaiteurs et de bienfaitrices qui ont décidé de faire un don à leur décès. Il s'agit d'un moyen efficace de laisser sa marque, de contribuer plus généreusement que l'on aurait pu le faire au cours de son existence ; et il est possible de le faire sans déshériter ses enfants.

Votre contribution annuelle durant toutes ces années est d'une importance cruciale pour l'Oratoire. À votre décès, qui prendra la relève ? Nul besoin de léguer des fortunes, pour que ce don par testament soit précieux. Il permet de venir en aide à l'Oratoire une toute dernière fois, bien que vous n'y soyez plus.

Trois semaines plus tard, madame Lison est revenue me voir après avoir discuté avec son notaire. Elle envisageait d'abord léguer en parts égales à ses enfants, 33 % chacun du résidu de ses actifs et léguer une somme précise à chacun de ses quatre petits-enfants. En réévaluant le tout, elle a conclu que le désir de transmettre ses valeurs à ses enfants et ses petits-enfants, inclut aussi faire un dernier don à l'Oratoire considérant l'importance de ce lieu pour elle.

En considérant la somme des dons qu'elle fait annuellement, madame Lison a déterminé que 10 % du résidu de ses actifs serait représentatif. Chacun de ses petits-enfants aura la même somme qu'elle envisageait au départ, et ses trois enfants recevront chacun 30 % des actifs nets au lieu de 33 % permettant à l'Oratoire de recevoir 10 %. Pour ses enfants, la différence est minime mais pour l'Oratoire ce geste a un impact considérable. De plus, la succession bénéficiera d'un crédit pour don permettant de diminuer les impôts à payer.

Le don par testament est un geste qui fait toute une différence, et permet de transmettre ses valeurs en héritage.

Claudia Côté, B.A., LL.L.

Avocate et conseillère juridique
Directrice, Programme des dons planifiés
514 733-8211 poste 2523
ou (sans frais) 1 877 672-8647
ccote@osj.qc.ca

Suivez-moi sur le web pour d'autres capsules sur les dons planifiés à l'adresse suivante : **CotcClaudia.blogspot.com**

Hommage à Francine St-Laurent-Synnott

Avec grand plaisir, je vous présente madame Francine St-Laurent-Synnott qui , au fil des ans, s'est engagée envers l'Oratoire Saint-Joseph de plusieurs façons. Depuis 1985, elle fait la lecture de la Parole lors des célébrations du jeudi. « Les gens que je rencontre me livrent de beaux témoignages qui me rejoignent; c'est une communauté spirituelle extraordinaire », me confie-t-elle. « J'adore ce lieu de ressourcement et de prière où règne une ambiance d'amour, de paix et de beauté », poursuit-elle. À écouter madame Synnott, il n'y a pas de doute, elle a à cœur l'Oratoire!

En plus d'être cette bénévole assidue de très longue date, madame Synnott est une bienfaitrice de l'Oratoire, membre du Cercle du recteur, et ce, depuis quinze années consécutives. Elle a également choisi de participer au programme des dons planifiés de l'Oratoire par le biais d'une police d'assurance-vie. Elle m'explique : « Que voulez-vous, l'Oratoire, la Congrégation de Sainte-Croix, la montagne et Côte-des-Neiges font partie de ma vie depuis si longtemps, je me sens concernée par l'héritage de saint frère André ».

Résidente de l'arrondissement Côte-des-Neiges depuis 1944, elle a été témoin de l'évolution de ce quartier. Elle a d'abord étudié à l'École Normale Ignace-Bourget que dirigeaient les Sœurs de Sainte-Croix. Elle a été l'une des premières étudiantes à obtenir un baccalauréat en pédagogie émis par l'Université de Montréal. Tout en suivant ses cours, elle travaillait à temps partiel à la Caisse populaire Notre-Dame-des-Neiges que son père avait fondée. Comme sa vie a toujours gravité dans le secteur, elle me raconte qu'une petite communauté d'étudiants de l'Université de Montréal se retrouvait quotidiennement à la cafétéria de l'Oratoire Saint-Joseph; elle y a d'ailleurs rencontré son mari, venu de Gatineau poursuivre des études universitaires en médecine. Ils se sont mariés en 1960, et de leur union, sont issus quatre enfants.

Francine St-Laurent-Synnott a enseigné chez les Sœurs Jésus-Marie à leur pensionnat d'Outremont. En devenant enseignante, elle a suivi les traces de son père qui exerçait aussi cette profession. Puis lorsque

Claudia Côté

son troisième enfant a commencé l'école, en 1968, elle est retournée à l'université faire une maîtrise ès arts en linguistique. Forte de ses nouveaux savoirs, madame St-Laurent-Synnott a poursuivi sa carrière, enseignant tout d'abord au Collège Marguerite-Bourgeoys puis au Collège Regina Assumpta pendant vingt-deux ans.

À sa retraite, une nouvelle aventure commence pour elle lorsqu'une religieuse lui demande de donner un cours sur les psaumes de la bible à un groupe d'adultes. Madame St-Laurent-Synnott s'investit à plein dans ce nouveau défi et y consacre de nombreuses heures d'étude et de recherche. Plus tard, elle a présenté ses cours sur les ondes de Radio Ville-Marie pendant quelques années. Est-il vraiment possible de se retirer de l'enseignement quand telle est votre passion, voire votre raison d'être?

Malgré toutes ses occupations, l'Oratoire a toujours été au cœur de sa vie, et le sera toujours, me souligne-t-elle.

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance à madame Francine St-Laurent-Synnott. Son engagement envers l'Oratoire Saint-Joseph s'ajoute à tous les gestes généreux qui contribuent à faire de ce lieu, un lieu d'accueil, de recueillement où rayonne l'héritage de saint frère André.

Claudia Côté

MERCI à chacun et chacune de vous de votre intérêt et des nombreux dons que vous faites parvenir régulièrement à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal ! Par votre générosité envers l'Oratoire, vous contribuez à l'entretien, au rayonnement et au développement de l'œuvre fondée par saint frère André.

La belle histoire de Mary Ryan

J'ai eu la chance de rencontrer madame Mary Ryan à quelques reprises, tantôt lors des réceptions officielles du Cercle du recteur et des Grands Associés du frère André, tantôt à sa demeure puis dernièrement, lors de son pèlerinage à l'Oratoire Saint-Joseph. Elle avait joint le groupe organisé de la résidence où elle habite. Cependant, madame Ryan ne désirait pas suivre le groupe qui participait à une visite guidée, « mes jambes sont un peu fatiguées », admet-elle. Nous avons alors passé du temps ensemble. Elle m'a raconté son histoire qu'elle a gentiment accepté de partager avec les lecteurs de *L'AMI du frère André*.

Claudia Coté

Mary Ryan, quatrième d'une famille de sept enfants, aura 96 ans au mois de novembre prochain. Malgré quelques petits problèmes de santé ici et là, Mary a toujours l'œil vif et l'esprit lucide. Elle a eu une belle carrière de trente ans chez Bell Canada. Débutant comme réceptionniste attitrée aux appels interurbains ; elle a ensuite été promue gestionnaire de plus de cent cinquante téléphonistes.

Son amour pour l'Oratoire a débuté, il y a de cela plusieurs années, à sa première communion, se remémore-t-elle. Sa mère l'y avait amenée afin de rendre mémorable cet évènement et prendre de belles photos devant la statue de saint Joseph située à l'entrée du site. Cette dévotion à saint Joseph et à saint frère André, c'est de sa mère qu'elle l'a reçue. Son père, jeune, était très malade ; sa mère priait quotidiennement pour lui et faisait assidûment la neuvaine annuelle à saint Joseph. Accompagnant souvent sa mère à l'Oratoire, Mary Ryan a rencontré le frère André à plusieurs reprises.

« Au décès du frère André, en janvier 1937, j'avais 17 ans ; je suis venue lui rendre hommage », se souvient-elle. Malgré le froid hivernal, elle avait fait la longue file qui débutait de la rue jusqu'à la crypte pour se rendre jusqu'au frère André, exposé en chapelle ardente. « Je pense que cela a pris deux heures avant d'arriver tout près de saint frère André, mais à cet âge, nous n'avons pas peur d'affronter le froid », me dit-elle en riant.

Madame Ryan a voulu rendre hommage d'une autre façon à saint frère André et à saint Joseph en prenant une première rente viagère de l'Oratoire Saint-Joseph en 2005. « J'ai dépassé l'espérance de vie estimée lors de la souscription à cette rente et l'Oratoire continue de me la verser, c'est incroyable ! J'ai reçu plus que le capital que j'ai versé, alors je veux en redonner un peu », s'exclame-t-elle, souriante. Ainsi, en février 2016, Mary a décidé de souscrire une autre rente, à titre de reconnaissance.

Madame Ryan a gardé un beau sens de l'humour, nous avons eu beaucoup de plaisir. Elle a profité de sa visite à l'Oratoire pour faire un arrêt à la boutique y acheter une statue de saint frère André en vue de l'offrir au prêtre qui célèbre les messes à la chapelle de la résidence où elle habite.

Mary est repartie, avec son groupe, fatiguée mais heureuse de sa journée. Quelle belle rencontre ! Merci Mary, j'en garderai de bons souvenirs, et au plaisir de vous revoir !

Claudia Côté

Restez en lien avec l'Oratoire tout au long de l'année grâce à notre infolettre mensuelle!
Inscrivez-vous sur notre site internet : www.saint-joseph.org

Suite de la page 1

Nouveau départ...

Les engagements financiers gouvernementaux proviennent du volet Grands Projets du Fonds Chantier Canada-Québec et du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités. Le gouvernement du Canada participe pour une somme de près de 22 millions de dollars et le gouvernement du Québec pour une somme de 30,8 millions de dollars. Ce projet d'envergure est considéré comme un important legs dans le cadre du 375e anniversaire de Montréal célébré en 2017.

Avec l'appui de sa Fondation, l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal développera un plan pour assurer sa part du financement, soit 17 millions de dollars, s'ajoutant aux sommes annoncées par les gouvernements et aux 10 millions confirmés par la Ville de Montréal, afin de réaliser les phases 2, 3 et 4 de son projet d'aménagement estimé à 80 millions de dollars.

Marc Gilbert

Père Claude Grou, c.s.c., recteur de l'Oratoire Saint-Joseph, est entouré des ministres Hélène David, Martin Coiteux, Mélanie Joly, Carlos J. Leitão et du Maire de Montréal, Denis Coderre, lors de la conférence de presse du 6 juin dernier. Il les a remerciés du soutien financier accordé et a profité de l'occasion pour présenter les prochaines phases du projet d'aménagement aux représentants des médias.

Vue simulée du concept architectural, en évolution, montrant le pavillon d'accueil et le campanile du carillon.

Les prochaines phases

Les phases 2 et 3 du grand projet (2017-2019) incluent la construction d'un nouveau pavillon d'accueil et de services équipé de toits verts et intégré au profil du mont Royal, qui facilitera l'accès à toutes les installations du sanctuaire à partir du niveau de la rue. Une grande place multifonctionnelle extérieure, piétonnisée, sera aménagée au niveau de la crypte. Le carillon de l'Oratoire, le seul au Québec, sera restauré et mis en valeur dans une nouvelle structure surplombant la grande place.

Le jardin monumental de l'entrée piétonnière sera reconfiguré avec moins de zones asphaltées et un plus grand couvert végétal. L'illumination des espaces et des bâtiments du sanctuaire sera également modernisée.

La phase 4 du projet (2019-2021) prévoit la rénovation du Musée de l'Oratoire, l'aménagement de l'entre-dômes de la basilique en un espace unique d'exposition et de projection, et par la réalisation d'un centre d'observation dans le lanterneau, situé à 243 mètres au-dessus du niveau du fleuve Saint-Laurent. La plus haute fenêtre sur Montréal offrant un point de vue panoramique incomparable!

« *Cet investissement permettra d'ajouter une dimension très intéressante à ce site phare de notre patrimoine culturel et historique. En ce sens, il viendra compléter le rêve de saint frère André* », a conclu le recteur Grou.

Elaine Mayrand
Nathalie Dumas

L'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, 3800 chemin Queen-Mary Montréal QC H3V 1H6 • Téléphone : 514 733-8211